

COMPTE RENDU
CONSEIL DE L'UEFAPS
du 12 février 2016 adopté le 16 janvier 2017

Présents :

Mme la Vice-présidente de l'Université, Yvonne FLOUR
Mme la Vice-présidente de l'Université, Nadia JACOBY

Directeur de l'U.E.F.A.P.S, M. Christian REAN
Directeur des études M. Bertrand FERLY (invité)

Enseignants E.P.S

M. Nicolas LE CAM, M. Cédric SEGUIN, M. Philippe SILVA, Mme Corinne VIRMONT-RAVENET (Référente handi-ppeps).

Personnels IATOS

M. Laurent RADIGUET, M. Pascal ROSSETTI

Etudiants :

Mme Lili KOUINDJANG (Présidente AS),
M. Idrissa DJEPA CREUTZ (FQ Escalade),
Mme Diane FLORENT (FQ Natation),
M. Simon SIRABYAN (FQ Tennis),
Mme Emma THEVENAU (FQ Plongée),
Mme Diane VAILLANT (FQ Fitness),
M. Félix CARREYRE (FP Voile),
M. Guillaume RICHARD (FP Voile),
Mme Estelle VAN DER PLASSCHE (FP Plongée)

Absents / Excusés :

Monsieur le Président de l'Université, Philippe BOUTRY
M. le Vice-président de l'Université, Bernard TALLET
M. Gregory BURNICHON (Enseignants EPS)
M. Franck FERRIER (Enseignants EPS)

Secrétaire de séance :

Mme Corinne VIRMONT-RAVENET

ORDRE DU JOUR

- Nouvelle composition du Conseil de l'UEFAPS.
- Approbation du Procès-verbal du Conseil du 7 Janvier 2015.
- Rapport d'activités 2014-2015.
- Budgets : point sur le budget 2015 et prévisionnel 2016.
- Election du nouveau directeur.
- Point sur les inscriptions « réservasport ».
- Point sur l'Association Sportive et commentaires du palmarès.
- Informations et questions diverses.

Introduction de Mme Nadia JACOBY, Vice-Présidente

Présentation par Christian REAN des points suivants :

1 / NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL DE L'UEFAPS

Présentation des étudiants nouvellement élus et représentants de l'Association Sportive. Mme JACOBY félicite les étudiants élus et les remercie de leur implication dans le conseil.

Le vote pour un nouveau directeur se fera après l'exposé des différents bilans.

2 / APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU 7 JANVIER 2015

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

3 / RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014-2015 ET S1 2015-2016

M. Christian REAN présente le bilan UEFAPS en référence au document « **Bilan inscriptions** ».

Confirmation du nombre d'inscrits :

3931 en 2010 → 4094 en 2011 → 4307 en 2011/2012 → 4332 en 2012/2013

→ 4200 en 2013/2014 → 4269 en 2014/2015 → 4222 en 2015/2016

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015/206
Effectif	4332	4200	4269	4222
UE	22%	23%	24%	27%
Bonus	53%	56%	53,8	52%
FP	25%	21%	22,2	21%
Export	9,9%	8,5%	12,8%	10,%

La moyenne générale par TD APS y compris les vacataires est passée de 21,5 à 22,2 étudiants.

Sur 44972 étudiants aujourd'hui à Paris1 cela représente 9,38 %.
Sur 36227 étudiants accédant aux sports cela représente 11,65 %.

L'augmentation du nombre des UE sport, est due à l'ouverture de l'évaluation UE à nos vacataires conformément aux décisions prises de l'an dernier.

Mme Yvonne FLOUR demande quelle est la situation de Paris 1 par rapport aux autres universités parisiennes.

M. Christian REAN précise que le nombre d'inscrits à l'UEFAPS est supérieur à la moyenne parisienne.

Mme Nadia JACOBY souligne le dynamisme du service des sports et sa large offre de formation.

Mme Diane VAILLANT fait remarquer l'augmentation de 400 étudiants en L2 par rapport à la L1.

M. Christian REAN indique qu'en L1 les étudiants prennent contact avec l'université, beaucoup d'informations, puis en L2 l'information sur le sport a circulé.

Mme Diane VAILLANT indique le sport a été l'un de ses critères de choix pour l'université Paris 1.

Mme Nadia JACOBY demande si les étudiants peuvent prendre le sport au S2 sans avoir fait un 1er semestre.

M. Christian REAN confirme que cela est généralement possible.

Echanges inter-universitaires

Nous exportons 386 étudiants en Inter-U pour 370 que nous importons de P2/P3/P4/P5.

Athlètes de Haut Niveau (AHN)

20 en 2011-2012

12 en 2012-2013.

17 en 2013-2014.

20 en 2014-2015.

24 en 2015/2016 (Voir listes)

M. Christian REAN annonce en pour 2014/2015 :

7 étudiants admis, 2 AJAC, 3 ajournés, 7 DEF, 2 Arrêt Fac.

Il n'est donc pas facile de concilier études et sport de Haut Niveau malgré un suivi et un tutorat actif.

La Charte est un réel soutien.

Certaines UFR sont « plus sportives » que d'autres : les directeurs sont été invités à la remise des récompenses de l'AS, Les athlètes de haut-niveau sont dorénavant

suivis par M. Laurent RADIGUET, responsable administratif de l'UEFAPS. Amélioration des adaptations grâce à la charte.

Mme JACOBY remercie M. REAN d'avoir porté ce dossier avec dynamisme.

M. Félix CARREYRE précise que certaines universités ont une politique ouverte de recrutement des AHN.

M. Philippe SILVA propose que soit mentionné plus lisiblement sur le site de Paris 1 le bon accueil fait aux AHN.

Mme Lili KOUINDJANG propose qu'une communication soit faite au moment de l'accueil post bac.

Mme JACOBY répond qu'effectivement il n'y a pas de mention spécifique sur les supports de communication pour la campagne APB et que cela peut être résolu dans la semaine.

M. Cédric SEGUIN pose la question des moyens et des financements. Il prend pour exemple le coût de 2 jours en Championnats de France pour les boxeurs. Le forfait de remboursement de l'AS n'est pas intéressant.

Mme Lili KOUINDJANG rappelle la baisse de la subvention du CRSU pour tous les sports.

M. Laurent RADIGUET demande quels moyens la communication peut mettre en œuvre pour mobiliser les supporters des sportifs.

Mme JACOBY répond que le service de la communication est submergé d'informations même si les moyens de l'institution sont puissants : une vingtaine d'informations reçus chaque jours...

Mme Diane FLORENT propose de faire une information par malix.

Mme Nadia JACOBY propose que l'UEFAPS envoie une newsletter spécifique.

Mme Lili KOUINDJANG signale la surcharge de mails dans les boîtes malix, et propose de faire passer les informations par les associations étudiantes.

Mme Nadia JACOBY est favorable à une rubrique dédiée au sport mais celle-ci doit être alimentée.

Fête du sport des étudiants

A eu lieu le 20 mai 2015 à la CIUP.

Cette année 18 équipes, 160 étudiants ; 130 étudiants l'an dernier.

Joutes ludiques (relais burlesque, combat de sumo, parcours aveugle, tir de ballon sur cible, baby-foot géant, bowling géant)

Budget : 4184€ soit 26,15€ / étudiants

Uefaps 1000€

AS 1000€

FSDIE 2000€

M. Christian REAN explique le souhait de l'équipe UEFAPS de pérenniser cette fête, moment fort ludique et bon enfant juste après les partiels.

>>> Projet 2016 : Jeudi 19 mai 2015 à la CIUP

Réduction du budget à 3000€ sans l'AS.

M. Christian REAN fait appel aux étudiants membres du conseil pour travailler ensemble sur le dossier, et aller le défendre à la prochaine commission.

Mme Diane FLORENT et M. Guillaume RICHARD porteurs du projet 2015 sont sollicités et encouragés à porter le projet 2016.

Fête du sport des personnels

A eu lieu le 9 Juin 2015 à la CIUP.

Plongée, jonglerie, tennis, badminton, pétanque, tai chi, danse...

Super ambiance et repas à la MSE.

Projet 2016 : Mardi 7 juin à 14h au CSU Jean Sarrailh

Organisée en coordination avec service Vie des Personnels

Étudiants en situation de HANDICAP / PPEPS

Dossier présenté par Mme Corinne VIRMONT, référente handicap à l'UEFAPS depuis cette rentrée 2015-2016.

Mme Corinne VIRMONT remercie Mme Laure Lonchamp qui a gentiment transmis toutes les informations sur le dossier handicap. Cela a facilité une prise de fonction qui nécessite beaucoup d'implication.

a) Communication / objectif lisibilité - accès aux informations PPEPS

Ce point général avait été évoqué lors de la commission de juin (urgence de signalétique pour toute l'université notamment).

- *Mise à jour des informations sur le site internet de l'UEFAPS:*

- *L'« accueil des étudiants en situation de handicap » est renommé « Parcours Personnalisé d'EPS (PPEPS) ».*

- *Le PPEPS s'adresse aux étudiants en situation de handicap reconnu MDPH mais aussi aux étudiants nécessitant des adaptations plus ponctuelles, au cas par cas : aptitude avec restrictions, convalescence, rééducation, indications médicales spécifiques, programme ré-éducatif multi-sports...*

- *Clarification concernant la formation qualifiante: les étudiants PPEPS peuvent choisir le bonus ou même l'UE sport, sous réserve de l'accord de l'enseignant(e) responsable du créneau choisi. PAS d'IP SPORT SANS CET ACCORD.*

- *Création d'une adresse de fonction : handippeps.uefaps@univ-paris1.fr*

- *Coordination avec les Relais handicap et le SIUMPPS pour la diffusion des informations et le suivi des étudiants.*
- *Création d'une permanence hebdomadaire à l'UEFAPS (jeudi 14h30 à 16h30) pour le semestre 2: en effet, les 15 jours précédant chaque semestre ne permettent pas d'accueillir en rendez-vous initial tous les étudiants intéressés. La permanence a pour objectif de travailler sur du plus long terme (prise de contacts pour le semestre suivant).*

b) Etudiants Handi-PPEPS au 1er semestre 2015-2016

	2014-2015	2015-2016
<i>Etudiants HANDI</i>	11	21
<i>ETUDIANTS HANDI-PPEPS</i>	/	
<i>Etudiants accueillis en rdv initial</i>	8	8
<i>Intégration en cours ordinaire</i>	4	10
<i>Cours spécifique handisport (Tropagalo)</i>	2	1
<i>Programme ré-éducatif multi-sports *</i>	1	
<i>* Programme multi-sport ré-éducatif sur 15 activités quotidiennes (inscriptions via P1-P2) avec 1 intégration en créneau spécifique handisport (équithérapie)</i>		

Pour les intégrations en cours ordinaires, ce qui fonctionne le mieux est de mettre en relation l'enseignant et l'étudiant afin qu'ils se rencontrent pour un cours d'essai. Cela permet aux collègues de se familiariser avec ce type d'accueil, et de voir directement avec l'étudiant quelles sont ses possibilités, plutôt que de buter sur l'idée de handicap.

c) Budget / Matériel Handi-PPEPS

- *Budget 2015 alloué par l'UP1 et géré par l'UEFAPS 10750 € (dont 448 € Equithérapie Tropagalo).*
- *Trois fauteuils roulants multi-sport profilés basket achetés en 2014 et 2015. Coût : 6 000 euros.*
- *Reliquat 2000 € annoncé par M. Christian REAN mi-novembre permettant l'achat d'1 fauteuil supplémentaire mais délai fournisseur trop long pour le concrétiser en 2015.*

d) Nouveaux contacts et démarches Handi- PPEPS

Vu les difficultés d'accessibilité sur nos installations principales (CSU et CIUP), il semble préférable de se tourner vers les sites au normes (locaux Paris 7 par exemple) et les associations.

- GOLF : suite au souhait d'une étudiante PPEPS, prise de contact à l'automne avec l'association Handigolf, qui nous propose une Journée découverte le samedi 19/03 au Golf d'OZOIR-la-FERRIERE (15€ de participation suffisent pour nos étudiants, pas besoin de la licence (60€) pour cette 1ère rencontre.

- Dossiers financements par des fondations : initiées très activement par Andrea Porte pour dépôt de dossiers fin mars 2016 (INDOSUEZ , MMA, LACOSTE, FONDATION DU SPORT FRANÇAIS).

Il a été envisagé que l'ASP1 perçoive les fonds mais ce n'est pas idéal. Mme Corinne VIRMONT demande conseil sur ce point.

Mme Nadia JACOBY confirme que l'université peut percevoir les dotations et les redistribuer à l'UEFAPS. Dossier à transmettre à la présidence pour que la lettre de soutien puisse être faite et jointe aux documents adressés aux organismes.

e) Partenaires antérieurs / perspectives PPEPS

- Convention reconduite avec l'université Paris 6.

- Coordination avec Paris 4 , et pour la natation Paris 10 Nanterre (en cours).

- Cours hebdomadaires : natation handisport (lundi de 11h à 12h à la piscine Jean Taris) et équitation (convention avec l'association Tropagalo à Maisons Laffitte).

- Cours mensuels : basket fauteuil (convention avec CAPSAAA).

- Actions ponctuelles ouvertes aux étudiants des 3 universités.

f) Requêtes

Mme Corinne VIRMONT indique que dossier HANDI-PPEPS nécessite une vraie conviction. Plusieurs collègues formés au handisport ou motivés par le sujet seraient donc les bienvenus pour ouvrir des cours handisport, et/ou travailler ensemble et/ou prendre le relais sur le dossier d'ici quelques années.

1- Profils de postes: Mme VIRMONT demande que la compétence handisport ou au moins un intérêt pour le sujet soit systématiquement indiqué dans le profil publié pour les années à venir.

M.Christian REAN confirme le prochain recrutement à paraître.

2- Pérenniser et valoriser la fonction quel que soit l'enseignant référent en garantissant les heures complémentaires attribuées. En effet elles ont été remises en question à sa prise de fonction (8 au lieu des 26 de 2014-2015)... mais finalement

attribuées (remerciements à M. Réan). Qu'en est-il de la prise en charge par l'université annoncée pour la rentrée 2015-16 ?

Mme Nadia JACOBY indique que ces heures sont prévues sur le budget handicap alloué au service: il suffit à l'UEFAPS de définir dans son organigramme la fonction de « REFERENT HANDICAP » et le nombre d'heures attribuées.

Départ en retraite / profil de poste

M. Christian REAN indique que M.Pierre JEAMMES fait valoir ses droits pour prendre sa retraite. 2^{ème} phase de recrutement avec un profil « basket / activités d'entretien / sport adapté ».

4/ BUDGET 2015 ET PRÉVISIONNEL 2016

Budget réalisé 2015

- La location des installations sportives est revenue à 330 364,62€ pour un prévisionnel de 330 000 €, soit une différence de 364,62 €, ce qui démontre une bonne gestion.
- Le budget 2015 est finalisé :
91 785,71€ pour un prévisionnel de 95 000€ soient 3214,29€ rendus.
- Le budget handi 10750€ dépensé 7160€ soit 71,6% utilisé (problème de délai fournisseur en novembre).

Budget validé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2016

Le budget de fonctionnement de l'UEFAPS est maintenu en 2016 à 95 000€. Une grosse partie de celui-ci est liée à la rémunération des heures complémentaires des titulaires et le recrutement des enseignants vacataires (70%). Les marges de manœuvre sont étroites sachant qu'une partie de la somme restant est consacrée d'une part à des dépenses reconductibles et incompressibles pour faire fonctionner le service (Assurances, reprographie, téléphonie) et d'autres parts aux consommables nécessaires aux activités sportives.

Le montant prévisionnel de la location des installations sportives passe de 330 000€ à 338 108€ pour 335 000€ alloué. 30 000€ supplémentaires ont été alloués pour payer 7 vacataires en remplacement de 2 postes non pourvus, économie par rapport à 2 salaires d'enseignants. 10 000€ alloués pour le dossier handi.

Budget prévisionnel adopté à l'unanimité.

Election du directeur de l'uefaps

1 candidat (M. Christian REAN) actuellement en fonction.

Mme Nadia JACOBY demande à M. Christian REAN de bien vouloir laisser le conseil débattre sur ce point et voter en son absence.

Vu la rareté des candidatures depuis plusieurs mandats, sont abordés les questions de la charge de travail relative à cette fonction.

Mme Corinne VIRMONT indique qu'un partage des tache entre un directeur et un directeur adjoint ont été proposées à plusieurs reprise lors des renouvellement de directeur : cependant un « découpage de la fonction » selon les préférences de chacun (gestion interne ou fonction de représentation) poserait problème.

M.Philippe Silva précise que la fonction de directeur adjoint amène assez naturellement à celle de directeur: cela permettrait une succession plus sereine,

Mme Yvonne FLOUR indique qu'une modification des statuts de l'UEFAPS permettrait d'officialiser cette fonction.

Mme Nadia JACOBY rappelle qu'effectivement la fonction d'un directeur de service est d'une part la gestion des aspects relatifs au « cœur du métier » et d'autre part les relations avec l'institution. Un directeur et un directeur adjoint doivent travailler en coordination étroite pour être au fait des tous les dossiers. Il est tout a fait possible de prévoir une prime pour un directeur adjoint.

M. Christian REAN est élu à l'unanimité.

Il réintègre l'assemblée. Mme Nadia JACOBY le félicite et lui précise que sa première mission de directeur sera de veiller à la modification statutaire pour créer le poste de directeur adjoint, fonction qui n'est donc pas la division des missions.

5/ POINT SUR LES INSCRIPTIONS « RÉSERVASPORT »

M. Christian REAN précise que suite à l'expérience de l'an dernier, nous avons proposé 2 vagues d'inscription au Semestre 1 et au Semestre 2.

« Reservasport » est un réel confort pour l'étudiant (pas de file d'attente à l'UEFAPS) et pour l'enseignant (groupes constitués dès la reprise des cours).

A quand le déversement Réservasport → Apogée : cela prend actuellement 1 mois à notre secrétariat pour faire la bascule manuellement. M.Christian Réan demande que cette question soit traitée en priorité par le service informatique.

Nous souhaitons avoir un outil pour savoir combien d'étudiants ont souhaité s'inscrire.

Mme Corinne VIRMONT rappelle que nous évoquons depuis longtemps le besoin d'un outil pour évaluer les besoins des étudiants et en tenir compte lors de la création des profils de postes.

compte-rendu du Conseil de l'UEFAPS du 12 février 2016 adopté le 16 janvier 2017

Mme Estelle VAN DER PLASSCHE demande pourquoi certains étudiants n'ont pas accès aux UE ou bonus sport.

M. Christian REAN répond que cela dépend des maquettes des UFR .

M. Laurent RADIGUET précise que les prochaines inscriptions réservaspport se feront à des horaires de bureaux afin que les étudiants puissent joindre quelqu'un en cas de difficulté.

M. Cédric SEGUIN demande pourquoi l'usage interne des photos des étudiants n'est toujours pas possible alors que nous avons traité ce point au conseil précédent.

M. Christian REAN précise que l'étudiant peut faire la modification sur son ent (cocher le droit à l'image).

Mme Nadia JACOBY rappelle que les données informatiques sont protégées par la CNIL et qu'elles sont réservées à l'usage administratif.

6/ POINT SUR L'AS / cf doc.

Commentaire du rapport d'activité et le palmarès.

M. Christian REAN rappelle qu'a eu lieu la remise officielle de récompenses à nos champions pour la 3^{ème} année, soutenue par l'université la semaine dernière. Les directeurs étaient donc bien présents.

Mme Lili KOUINDJANG rappelle que le nombre d'inscrit est stable. Elle présente le palmarès. Au S2 intégration de nouveaux étudiants compétiteurs.

Point important : changement de bureau en cours, avec statutairement 3 étudiants et 3 enseignants. Réticence des enseignants à s'impliquer pour ce renouvellement de bureau.

Mme Lili KOUINDJANG demande s'il est possible d'avoir une aide de la part de l'université sur le point de la comptabilité,

Mme Nadia JACOBY indique que la gestion financière de l'AS relève de compétences techniques basiques relatives aux associations loi 1901. Toutefois il est possible de faire appel à un prestataire, afin de sécuriser le président (statutairement étudiant).

Mme Lili KOUINDJANG pose la question du voyage au ski programmé la 1ère semaine du S2 : beaucoup d'étudiants prennent des vacances à cette période suite aux examens, 2 séjours de ski mobilisent 600 étudiants dont une centaine pour celui de l'AS.

Mme Nadia JACOBY précise que l'université n'a rien reproché à l'AS et que le calendrier universitaire est l'un des plus gros casse-tête à résoudre.

7/ QUESTIONS DIVERSES

M. Cédric SEGUIN demande s'il est possible de prévoir des heures en dehors du cadre du semestre (vacances hiver au ski, cours proposés après la fin du semestre...). Quelle est la position de l'université ?

Mme Yvonne FLOUR demande si des modalités permettraient d'intégrer dans le service des enseignants un stage .

Mme Nadia JACOBY répond que les projets doivent rester dans la maquette, et les projets hors semestres à considérer selon leur impact sur le budget du service.

Mme Corinne VIRMONT indique que nous avons un peu de marge avant le retour des notes.

Est évoqué le problème posé pour la mise en place d'une formation hors semestre : recours possible d'étudiants par rapport au calendrier universitaire.

M. Philippe Silva rappelle qu'il est Impossible également de proposer un stage payant (formation qualifiante payante).